

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



EMPLOIS
COMPÉTENCES
TERRITOIRES

CLAUSES
SOCIALES



Isabelle Ferrer
Présidente de
Toulouse **Métropole Emploi**

L'année 2020 est inédite à bien des égards. D'une part parce que la crise sanitaire que nous traversons, et dont l'étendue des effets sur l'emploi reste incertaine, a marqué l'association dans son organisation comme dans ses résultats. Si les activités principales ont pu se poursuivre malgré les confinements successifs, il a fallu en adapter, parfois profondément, les modalités de réalisation. D'autre part en raison du renouvellement d'une partie des administrateurs pour traduire les résultats des élections municipales 2020 et l'évolution de l'organisation administrative de l'Etat dans les territoires.

Je voudrais saluer ici l'engagement et la solidarité de l'équipe qui a fait la preuve de son implication auprès de TME tout au long de l'année. J'ai pris depuis septembre la responsabilité de présider l'association en ayant complètement conscience de cet engagement. Je voudrais également exprimer mes remerciements à l'ensemble de nos partenaires, constants dans leur soutien, et qui fondent la reconnaissance dont nous faisons l'objet sur le territoire de la Métropole.

Les éléments qui sont présentés dans ce rapport témoignent de la maturité et de la qualité des interventions de TME sur le territoire. Alors même par exemple que la commande publique a subi en 2020 une diminution générale de près de 40%, la contraction de l'activité de la clause sociale a été limitée à 23% sur la métropole. Elle est même en hausse de 36% sur le périmètre des marchés de l'Etat en Région Occitanie, ce qui est tout à fait remarquable. Nous avons aussi pu mener à bien une bonne partie des actions programmées dans le domaine du développement de l'emploi et des compétences territoriales, le programme de « coach numérique » ayant tout particulièrement suscité l'adhésion de nos partenaires.

L'association a su renouveler ses pratiques et consolider son modèle d'intervention permettant ainsi d'envisager l'avenir proche avec confiance, TME étant positionné comme l'un des acteurs territoriaux de la relance et de l'emploi en mobilisant ses principaux instruments d'intervention. Nos projets pour 2021 y concourent naturellement : augmenter l'effort territorial sur la clause sociale, favoriser le développement de synergies nouvelles à partir du réseau structurant de facilitateurs en Occitanie, construire des réponses partenariales aux enjeux RH du secteur de l'autonomie et poursuivre nos actions dans le secteur du numérique.

Isabelle FERRER

SOMMAIRE

ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

EMPLOIS COMPÉTENCES TERRITOIRES

1 / DÉVELOPPER DES DÉMARCHES EMPLOIS	5
COMPÉTENCES TERRITOIRES	
- LE NUMÉRIQUE	6
- LE SECTEUR DE LA PROPRIÉTÉ	10
- L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	11
2/ ORIENTATIONS POUR 2021	12

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI LOCAL

CLAUSES SOCIALES

1 / LA CLAUSE SOCIALE	14
2 / INDICATEURS D'ACTIVITÉ CLAUSE SOCIALE	15
3 / LES MARCHÉS D'INSERTION ET MARCHÉS RÉSERVÉS	29
4 / ORIENTATIONS POUR 2021	31
5/ ASSISTANCE À LA MISE EN OEUVRE DES CLAUSES SOCIALES POUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT AU NIVEAU RÉGIONAL	32



ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

EMPLOIS COMPÉTENCES TERRITOIRES

1 / DÉVELOPPER DES DÉMARCHES EMPLOIS COMPÉTENCES TERRITOIRES

- LE NUMÉRIQUE
- LE SECTEUR DE LA PROPRIÉTÉ
- L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

2/ ORIENTATIONS POUR 2021

1

DÉVELOPPER DES DÉMARCHES EMPLOIS COMPÉTENCES TERRITOIRES



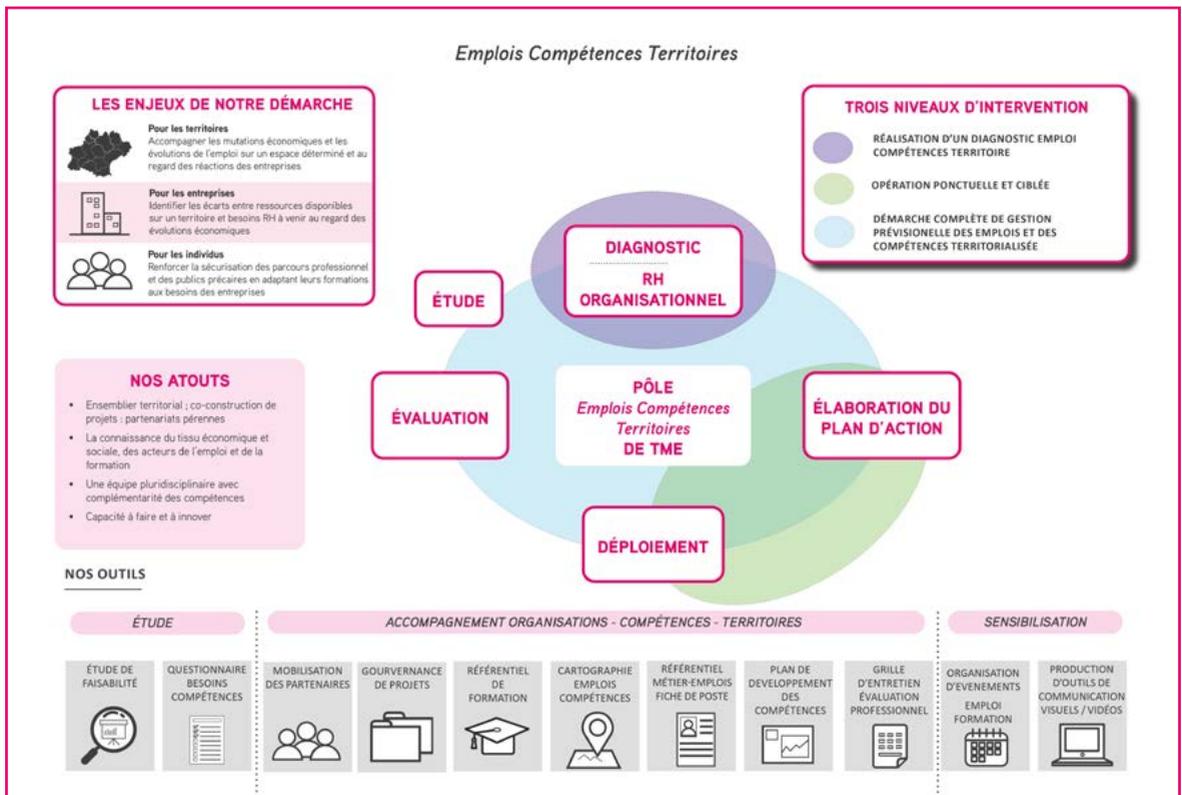
En 2020, l'action du pôle emplois compétences territoire s'est développée au sein de plusieurs secteurs d'activités : le numérique, la propreté, l'économie sociale et solidaire.

Les opérations et actions que nous portons prennent différentes formes et peuvent être regroupées sous l'intitulé de « Gestion Territoriale des Ressources Humaines ».

En effet, il s'agit de co-construire avec l'ensemble des parties prenantes « emploi

et formation » du territoire, des solutions qui permettent l'optimisation de la rencontre entre l'offre et la demande d'emplois par l'anticipation, l'identification et la qualification des besoins en compétences des entreprises.

Le pôle emplois compétences territoires réalise l'ingénierie de développement des compétences à partir d'une palette d'outils et assure l'animation, le suivi et l'évaluation des opérations.



NUMÉRIQUE : LE PROGRAMME DE «COACH NUMÉRIQUE»

**20 CONSEILLERS EN
INSERTION PROFESSIONNELLE
REPRÉSENTANT
20 STRUCTURES
ET ANTENNES DIFFÉRENTES ONT
PARTICIPÉ AU PROGRAMME.**



PROGRAMME D'ACQUISITION DE COMPÉTENCES DE « COACH NUMÉRIQUE » À DESTINATION DES CONSEILLERS EN INSERTION PROFESSIONNELLE DU TERRITOIRE

LA BATTLE NUMÉRIQUE Le 24.09.20

Objectif : identifier les compétences nécessaires à l'exercice des métiers numériques en tension: développeur.se web, technicien.ne système réseau, chargé.e d'études réseau et télécom.

Pour la première demi-journée, nous avons avec l'aide de nos partenaires mis en situation de faire les conseillers. Répartis en équipe, ils ont pu découvrir et tester les métiers numériques via 4 ateliers différents.

A la fin des ateliers, chaque équipe a restitué à l'ensemble des participants les compétences identifiées lors des ateliers.

Une approche inspirée du «Numérique Prend Ses Quartiers»

La mise en situation ludique et la découverte concrète des métiers a permis de créer rapidement une cohésion de groupe et de privilégier les interactions entre conseillers et les organismes de formation.

La battle s'est clôturée par la remise aux conseillers d'outils :

 **Référentiels pour les métiers de :** développeur.se web, technicien.ne système réseau, chargé.e d'études réseau et télécom.

 **Un livret d'accompagnement**



LE FOCUS FORMATION

Le 13.10.20

Avec l'appui organisationnel de Pascale Segonds de l'Unité Territoriale de la Haute-Garonne de la Région Occitanie, sur le Programme Régional de Formation.

Objectif : Être en mesure d'accompagner et d'orienter un candidat vers le parcours de formation du numérique le plus en adéquation avec son projet en tenant compte de son niveau de qualification, de ses capacités et aptitudes.

Toujours répartis en équipe, les candidats ont échangé avec les organismes de formations sur les formations existantes, la préparation à la sélection d'entrée, le déroulement des formations et la préparation des candidats à la vie active.

Autant de sujets permettant aux conseillers d'accompagner leurs publics dans ces étapes cruciales de leur parcours.

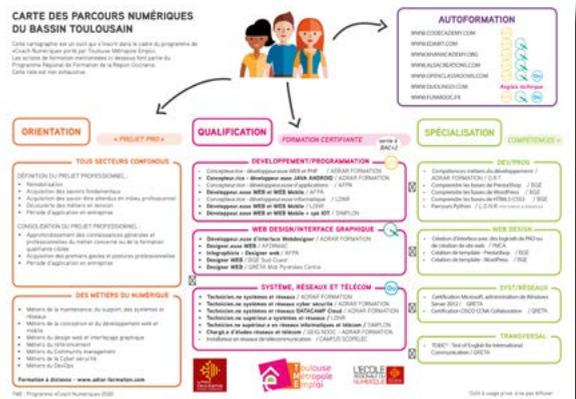


UN PROGRAMME COURT ET CIBLÉ

- Aider à la compréhension des métiers en tension par le "faire", une méthode impliquante et ludique pour faciliter l'apprentissage rapide.
- Les organismes de formation sont une source d'informations importantes : compétences transversales recherchées, méthodes d'apprentissage, métiers, la vie pendant et après la formation.
- Aider à l'orientation des demandeurs d'emploi en comprenant les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier, en les orientant vers les parcours de formation adaptés à leur projet et en leur donnant les conseils clés pour mieux vivre et réussir leur orientation.

LES POINTS FORTS DU PROGRAMME POUR LES COACHS

- 1 LE FORMAT BATTLE** - Grâce à la dynamique de jeu les personnes apprennent et retiennent mieux
- 2 L'IMPLICATION DES ORGANISMES DE FORMATION ET PARTENAIRES** : Simplon, Pôle Emploi (MRS), l'ADRAR, LDNR, GEIQ NOOC
- 3 LA COHÉRENCE DU PARCOURS** - Tester, comprendre, orienter, mettre en pratique
- 4 LES ÉCHANGES AVEC LES ORGANISMES DE FORMATION** - Permettre la rencontre entre ceux qui orientent et ceux qui forment
- 5 LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DES LIVRABLES** référentiel métier, cartographie de formation



Cartographie des parcours numériques

87%

des conseillers ont mobilisé les apprentissages du programme dans l'exercice de leurs fonctions actuelles.

LE NUMÉRIQUE PREND SES QUARTIERS

FAIRE D'UNE CONTRAINTE **UNE OPPORTUNITÉ** A PRIS TOUT SON SENS CETTE ANNÉE.



LE 03 DÉCEMBRE 2020
AUX ESPACES NUMÉRIQUES REYNERIE

Adapter le format du Numérique Prend Ses Quartiers a été indispensable pour maintenir l'édition. L'équipe de TME a donc choisi de réaliser une édition «XXS» axée sur le projet professionnel. L'événement était uniquement prescrit aux publics accompagnés par les «coachs numérique».

Ce format a permis :

- De **clôturer le programme de «Coach» par une mise en pratique.**
- De faire profiter au public d'**ateliers plus longs** environ 1 h par atelier.
- De **valider ou conforter les projets** professionnels des candidats.
- D'avoir un **suivi à 3 et 6 mois des participants** au LNPSQ pour mesurer l'impact de l'évènement auprès du public.



#LNPSQ

EN CHIFFRES

18%
de femmes



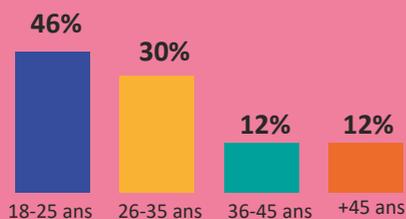
24%
résident dans
un QPV



33%
ont un niveau
infra BAC

37%
ont un
niveau BAC

63% 
des participants sont
des demandeurs
d'emploi



67 %
déclarent que les ateliers
leur ont permis de
**préciser /consolider leur
projet professionnel**



43%
des participants se sont
positionnés sur une
formation du numérique

PLACE NUMÉRIQUE

GAGNER EN VISIBILITÉ ET
PROFITER DU RÉSEAU DES
PARTENAIRES



“ LA «LABELLISATION» DES ÉVÉNEMENTS NUMÉRIQUES DU TERRITOIRE

Le groupe de travail de la GPECT numérique a travaillé sur une charte et un logo permettant aux publics d'identifier les événements numériques et permettant également aux partenaires d'améliorer la connaissance des actions portées par l'ensemble des acteurs.

Les objectifs :

- Favoriser le partage d'informations entre les acteurs
- Favoriser le recensement et la capitalisation des actions
- Bénéficier d'une identité commune et largement diffusée, afin de pouvoir toucher et attirer un maximum de publics

Afin que l'évènement puisse bénéficier de la mention «Place numérique» celui-ci doit répondre au cahier des charges suivant :

- faire la promotion de la filière, des emplois ou/et des formations du numérique
- cibler les demandeurs d'emplois et/ou les actifs en repositionnement professionnel du territoire métropolitain
- mettre l'accent sur les savoir-faire propres aux métiers du secteur

Ainsi, chaque acteur de la GPECT numérique s'engage à informer son réseau de ses propres événements mais également des événements des autres membres.



LES ACTEURS DE LA GPECT NUMERIQUE

TOULOUSE MÉTROPOLE - PLIE
- RÉGION OCCITANIE - POLE
EMPLOI JOLIMONT - POLE
EMPLOI MRS - PRÉFECTURE
- MEDEF 31 - SYNTEC
NUMÉRIQUE - MISSION
LOCALE TOULOUSE - MISSION
LOCALE HAUTE GARONNE -
CAP EMPLOI - APEC - AGEFIPH
- ER2C - PRCP - MAISON
DE L'EMPLOI DE BLAGNAC
- MAIRIE DE COLOMIERS -
RELAIS ENTREPRISES EMPLOI
CUGNAUX-FACE TOULOUSE-
GEIQ NOOC - OPCO ATLAS

LE SECTEUR DE LA PROPRETÉ

LA PROMOTION DU TRAVAIL EN
JOURNÉE ET EN CONTINU : UNE
RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS DE
RECRUTEMENT ET UNE MONTÉE
EN COMPÉTENCES POUR LES
SALARIÉS



“SENSIBILISER LES ENTREPRISES A CETTE INNOVATION SOCIALE

Les événements liés au virus COVID-19 nous ont contraint à étaler le calendrier de la démarche. S'achevant initialement au 31 décembre 2020, nous avons convenu de poursuivre l'opération jusqu'à la fin du 1er semestre 2021. Nous avons également souhaité tenir compte des contraintes que rencontrent nos participants eux-mêmes dans leurs établissements face à la gestion de la pandémie.

Malgré le contexte, les 2 groupes de travail et le groupe territorial ont pu se réunir grâce aux outils numériques collaboratifs.

Ces rendez-vous ont permis de se donner collectivement des objectifs opérationnels afin de **convaincre un nombre croissant d'entreprises d'organiser leurs prestations de propreté en journée.**

L'intérêt de cette nouvelle organisation du travail est double.

En effet, il s'agit de **renforcer la qualité de vie au travail (QVT)** des salariés des entreprises de propreté en leur permettant de **mieux articuler vie professionnelle et vie personnelle** comme **d'améliorer la qualité des prestations** pour les clients finaux : les salariés des entreprises clientes.

Aujourd'hui, ce sont plus de vingt donneurs d'ordre du territoire qui sont engagés dans cette dynamique d'innovation sociale.

Une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) qui permet le développement de la QVT et le développement des compétences des salariés.

Afin d'amplifier et donner de la visibilité à la démarche, nous avons décidé **l'organisation d'un prochain temps fort sur le territoire de Toulouse Métropole.**

Dans la perspective de cet événement, un programme de tables-rondes, de témoignages et des outils de promotion de la démarche, avec notamment la création de capsules vidéos propres à notre territoire, sont en cours de calage et de fabrication.

L'événement, prévu en octobre 2021, rassemblera l'ensemble des donneurs d'ordre et les entreprises impliqués dans la démarche, signataires de chartes.



ECONOMIE SOCIALE ET **SOLIDAIRE**



VERS LA CRÉATION D'UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DES ENTREPRISES DE L'ESS

A l'initiative de Toulouse Métropole et en partenariat avec le Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie (CRGE), notre démarche s'est appuyée sur la mise en place d'un comité de pilotage qui a réuni les têtes de réseaux de l'ESS du territoire : **la CRESS, COORACE, la FAS, la FEI, France Active Occitanie, le MOUVES, le Mouvement Associatif, l'URSCOP.**

Nous avons pu constituer un fichier qualifié d'une soixantaine de structures intéressées par la création d'un GE de l'ESS pour les métiers support.

Après une réunion de sensibilisation qui a eu lieu en septembre 2020, les entretiens se sont déroulés d'octobre à décembre 2020 et ont permis d'identifier les besoins en compétences mutualisables des entreprises de l'ESS du territoire.

Les conclusions de l'étude ont été présentées en décembre 2020 et ont montré que les conditions n'étaient pas réunies pour créer un GE propre aux acteurs de l'ESS : **ETP insuffisants pour viabiliser le modèle économique, trop grande disparité des conventions collectives.**

Nous avons, néanmoins, poursuivi le travail en organisant une rencontre le 9 février 2021 entre les 13 entreprises ayant des compétences mutualisables et les GE déjà présents sur le territoire.

RÉUNION DE PRÉSENTATION GE ET GEIQ DU TERRITOIRE

En début d'année 2020, nous avons organisé plusieurs matinées de présentation des Groupements d'Employeur et des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification en direction des conseillers en insertion professionnelle du territoire :

le GE Hôtellerie et Restauration RESO 31
le GEIQ Numérique Ouest OCcitanie
le GEIQ Transports Occitanie
le GEIQ propreté Occitanie

Ces rencontres ont permis de présenter aux acteurs de l'emploi, les métiers, les pré-requis nécessaires et les parcours de formation.



« MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX COLLABORER »



Présentation des Groupements d'Employeurs suivants :
GE AMES - OPEP - Compétences Plus
GE Sports Loisirs Midi-Pyrénées - Garonne
Emploi



L'ACTION DE TME SUR LE NUMÉRIQUE

L'inventaire des parcours de formations numériques permettant l'entrée sur des parcours certifiants de niveau Bac+2 a été réalisé au premier semestre 2020 en lien avec les OF numérique du territoire et la Région Occitanie.

Cet inventaire a montré un manque de parcours préparatoires à l'entrée des parcours certifiants. Ce constat a été partagé également avec les structures de l'insertion professionnelle, le GEIQ NOOC et le Hub de l'inclusion numérique RhinOoc.

Une collaboration partenariale se poursuit en 2021 afin de travailler à la mise en place de «SAS» préalables à l'entrée d'un parcours certifiant du numérique. En parallèle nous reconduisons en 2021 le programme de «coach numérique».



LES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE



Au regard de la situation sanitaire actuelle et dans la continuité du travail initié par TME en 2016 sur le secteur des services à la personne, plusieurs pistes sont à l'étude afin d'engager une démarche Emplois Compétences sur les métiers de l'autonomie.

Avec la collaboration de l'ensemble des acteurs du territoire : **fédérations et groupements d'employeurs, opérateurs de compétences et acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle**, nous souhaitons à la fois travailler sur l'attractivité et la représentation de ces métiers et également intervenir sur le développement des compétences et la mobilité des salariés de l'autonomie.

« TEAM EMPLOI – L'ALLIANCE DES ACTEURS EN FAVEUR DE L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES PRIORITAIRES »

TME participe au collectif d'acteurs rassemblés autour de l'UCRM et mobilisés en faveur de l'emploi des habitants des quartiers prioritaires de Toulouse Métropole.

Le collectif a ainsi déposé un projet dans le cadre du PIC 100% Inclusion qui prévoit des actions de rapprochement des besoins des entreprises et des compétences des publics. Le Parcours TEAM Emploi, construit grâce à un dispositif territorial multi partenarial est un parcours vers l'emploi et la formation, global, actif et sécurisant, constitué de rouages que la personne active ou réactive en fonction de ses besoins et de son évolution dans le parcours.

A ce titre TME propose **d'agir au contact des entreprises du territoire pour apporter des solutions concrètes de mise à l'emploi ou de montée en compétences sur des secteurs en tension** (métiers du grand âge, aide à domicile, numérique, propreté, bâtiment...). **TME animera également le travail partenarial d'élaboration d'un open badge visant à valider les compétences comportementales acquises (Soft Skills) par les bénéficiaires du projet tout au long de leur parcours.**



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI LOCAL

CLAUSES SOCIALES

1 / LA CLAUSE SOCIALE

2 / INDICATEURS D'ACTIVITÉ CLAUSE SOCIALE

3 / LES MARCHÉS D'INSERTION ET MARCHÉS RÉSERVÉS

4 / ORIENTATIONS POUR 2021

**5/ ASSISTANCE À LA MISE EN OEUVRE DES CLAUSES
SOCIALES POUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT AU NIVEAU
RÉGIONAL**

1

LA
CLAUSE SOCIALE

L'objectif des clauses sociales d'insertion est de favoriser l'accès à l'emploi de publics rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle (*), en utilisant les modalités du code de la commande publique, comme levier pour l'insertion notamment des habitants des quartiers de la géographie prioritaire.

Le dispositif s'appuie ainsi sur la stratégie d'achats socialement responsables des administrations publiques, des collectivités territoriales et leurs établissements publics et plus largement de tout acheteur engagé dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Toulouse Métropole et l'Etat, aux côtés de nombreux autres donneurs d'ordre, ont confié à Toulouse Métropole Emploi (TME) la mise en

œuvre et le suivi des clauses sociales d'insertion pour un nombre croissant de donneurs d'ordres, qu'ils soient publics ou privés.

Il s'agit bien d'une action publique concrète dont la réussite repose sur la fonction de facilitation et d'accompagnement qui est portée par les équipes de TME :

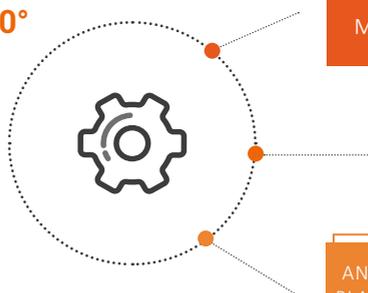
- 1 **Conseil aux donneurs d'ordre** pour matérialiser leur ambition
- 2 **Accompagnement des entreprises** pour traduire les objectifs d'insertion dans leurs pratiques RH
- 3 **Appui aux acteurs de l'insertion** pour faire en sorte que la clause sociale soit une réelle opportunité d'insertion

LE RÔLE DU FACILITATEUR, UN ACCOMPAGNEMENT 360°

Exemple avec la ZAC Toulouse
Aerospace - Phase 1.3.2

 **3 962** heures réalisées

 **13** contrats signés dont
4 Contrats Pro et **3** CDI



ASSISTANCE AUPRÈS DU
MAÎTRE D'OUVRAGE **OPPIEDA**

ACCOMPAGNEMENT DE
6 ENTREPRISES INTERVENANT
SUR LE PROJET

ANIMATION PARTENARIALE POUR LE
PLACEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT
DES **12 BÉNÉFICIAIRES**

(*). Cf. annexes : critères d'éligibilité à la clause sociale.

Sources de données et réserves statistiques

Le bilan des clauses sociales est élaboré à partir des données extraites du logiciel de gestion de la clause sociale UP Clauses. Les données ont été extraites au 23/02/2021 au titre de la période allant du 01er janvier au 31 décembre 2020.

Des différences statistiques peuvent apparaître, notamment en cas d'utilisation de données extraites à des périodes ultérieures.

2

INDICATEURS D'ACTIVITÉ CLAUDE SOCIALE

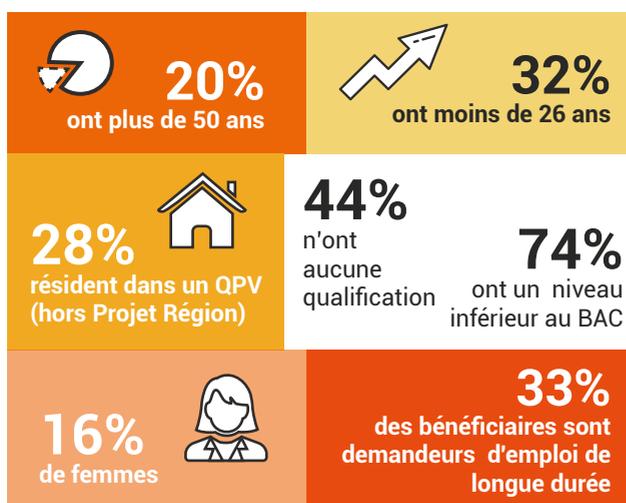


LES CHIFFRES CLÉS 2020



* Nous constatons une baisse de l'activité globale de TME en 2020 en raison de la crise sanitaire et du contexte électoral.

LA TYPOLOGIE DES 1 130 BÉNÉFICIAIRES



MARCHÉS D'INSERTION ET MARCHÉS RÉSERVÉS

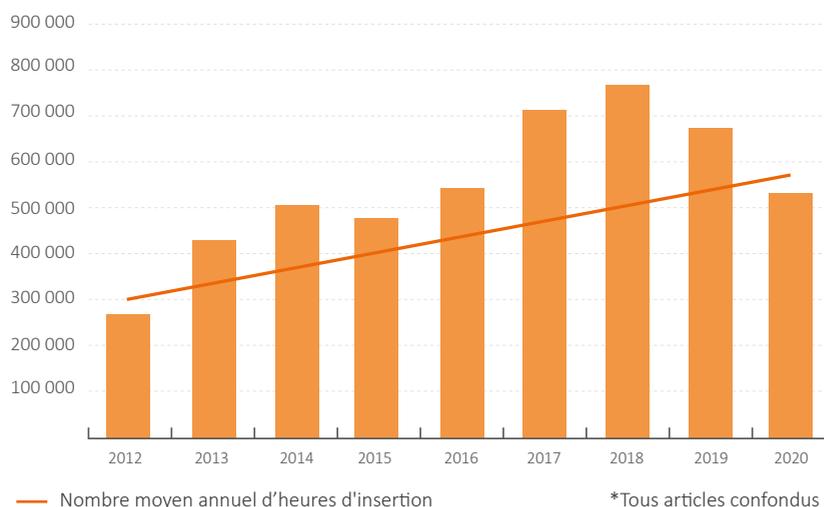
Toulouse Métropole Emploi assure le suivi du volet insertion des marchés d'insertion et marchés réservés pour le compte de Toulouse Métropole, de la ville de Toulouse, de la Ville de Blagnac et de la CAF31.

- > **110 034** Heures d'insertion
- > **381** Bénéficiaires
- > **31** Marchés concernés

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HEURES D'INSERTION*

DEPUIS 2012

**4.9 MILLIONS D'HEURES
D'INSERTION ONT ÉTÉ
RÉALISÉES**



On note une diminution de 23% du nombre d'heures d'insertion par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire.

Sur le mandat 2014-2020, la moyenne annuelle d'heures se situe à près de 625 000 heures.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DONNEURS D'ORDRE IMPLIQUÉS SUR LE TERRITOIRE



55 DONNEURS D'ORDRE SONT PARTENAIRES DE TME

Depuis 2012, TME poursuit son travail de **promotion du dispositif de la clause sociale** auprès des Donneurs d'Ordre du territoire.

En 2020 malgré un contexte compliqué 55 Donneurs d'Ordre se sont impliqués sur le territoire.

LES DONNEURS D'ORDRE

35 DONNEURS D'ORDRE PUBLICS	526 669 HEURES REALISÉES EN 2020
TOULOUSE MÉTROPOLE / VDT	258 718
TISSÉO VOYAGEURS	56 979
ETAT -SGAR	30 152
OPPIEDA	19 374
TISSÉO INGENIERIE	12 674
CGAC-DTI	9 729
CAF 31	9 325
UNIVERSITÉ FÉDÉRALE	9 240
TOULOUSE MÉTROPOLE HABITAT	7 562
VILLE DE BLAGNAC	7 514
DECOSET	5 636
UNIVERSITÉ PAUL SABATIER - UT3	5 618
DREAL	5 504
PÔLE EMPLOI MIDI PYRÉNÉES	5 330
CPAM 31	3 812
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE	3 763
SNCF	3 283
VILLE DE COLOMIERS	2 640
ESID - DÉFENSE	2 410
DIRSO	2 340
HÔPITAUX DE TOULOUSE	1 838
CNES	1 560
VILLE DE MONTECH	1 526
INP TOULOUSE - ENSAT	1 453
CCAS	1 215
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	1 186
UNIVERSITÉ JEAN JAURÈS - UT2	1 057
CROUS	1 040
RECTORAT - SACIM	751
EUROPOLIA	630
TISSÉO COLLECTIVITÉS	628
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ	506
VILLE DE BEAUZELLE	403
TERRES DES CONFLUENCES	279
ISAE - Ministère de la Défense	161

46 DONNEURS D'ORDRE ONT GÉNÉRÉ DES HEURES D'INSERTION EN 2020



51% des heures sont réalisées pour le compte de la Métropole de Toulouse et de l'une de ses communes membres



68% des heures ont été réalisées pour le compte des donneurs d'ordre signataires du Small Business Act Toulousain

11 donneurs d'ordre privés dont 9 promoteurs immobiliers ont généré des heures en 2020 avec une augmentation de 61% des heures réalisées par rapport à 2019



11 DONNEURS D'ORDRE PRIVÉS	50 832 HEURES REALISÉES EN 2020
COGEDIM	10 480
BOUYGUES IMMOBILIER	5 808
GREEN CITY IMMOBILIER	5 760
AMETIS - IDEOM	5 446
SNC TOULOUSE GUILLAUMET	5 353
PROMOMIDI	5 339
TAGERIM	5 045
ECLISSE PROMOTION	2 674
VALOREM	2 247
RTE	1 995
ST AGNE PROMOTION	687

LA RÉPARTITION PAR TYPE D'ARTICLE

CONDITION D'EXÉCUTION

ART. L 2112-2 ou équivalent

- » **458** marchés concernés
- » **905** contrats concernés
- » **749** bénéficiaires concernés
- » **407 069** heures réalisées

CRITÈRE DE JUGEMENT DES OFFRES

ART. L 2152-7 ou équivalent

- » **3** marchés concernés
- » **20** contrats concernés
- » **20** bénéficiaires concernés
- » **834** heures réalisées

MARCHÉS D'INSERTION ET RÉSERVÉS SIAE

ART. L 2113 et R2123 ou
équivalent

- » **31** marchés concernés
- » **391** contrats concernés
- » **381** bénéficiaires concernés
- » **110 034** heures réalisées

***AU TOTAL :**

489
marchés

1 296
contrats

1 130
bénéficiaires

526 669
heures réalisées



**déduction faite des bénéficiaires et contrats concernés par plusieurs procédures*

“**Les marchés concernés par la clause sociale comme condition d'exécution restent amplement majoritaires** et représentent 94% des marchés et près de 77% des heures.

Compte tenu de la nette diminution de l'activité en 2020 et de la relative stabilité **des marchés d'insertion et marchés réservés**, ces derniers **présent en 2020 presque 6% des marchés et représentent 21% des heures réalisées.**

LES OPÉRATIONS EN 2020

-18%
d'évolution des
marchés
accompagnés par
rapport à 2019

5
ANRU



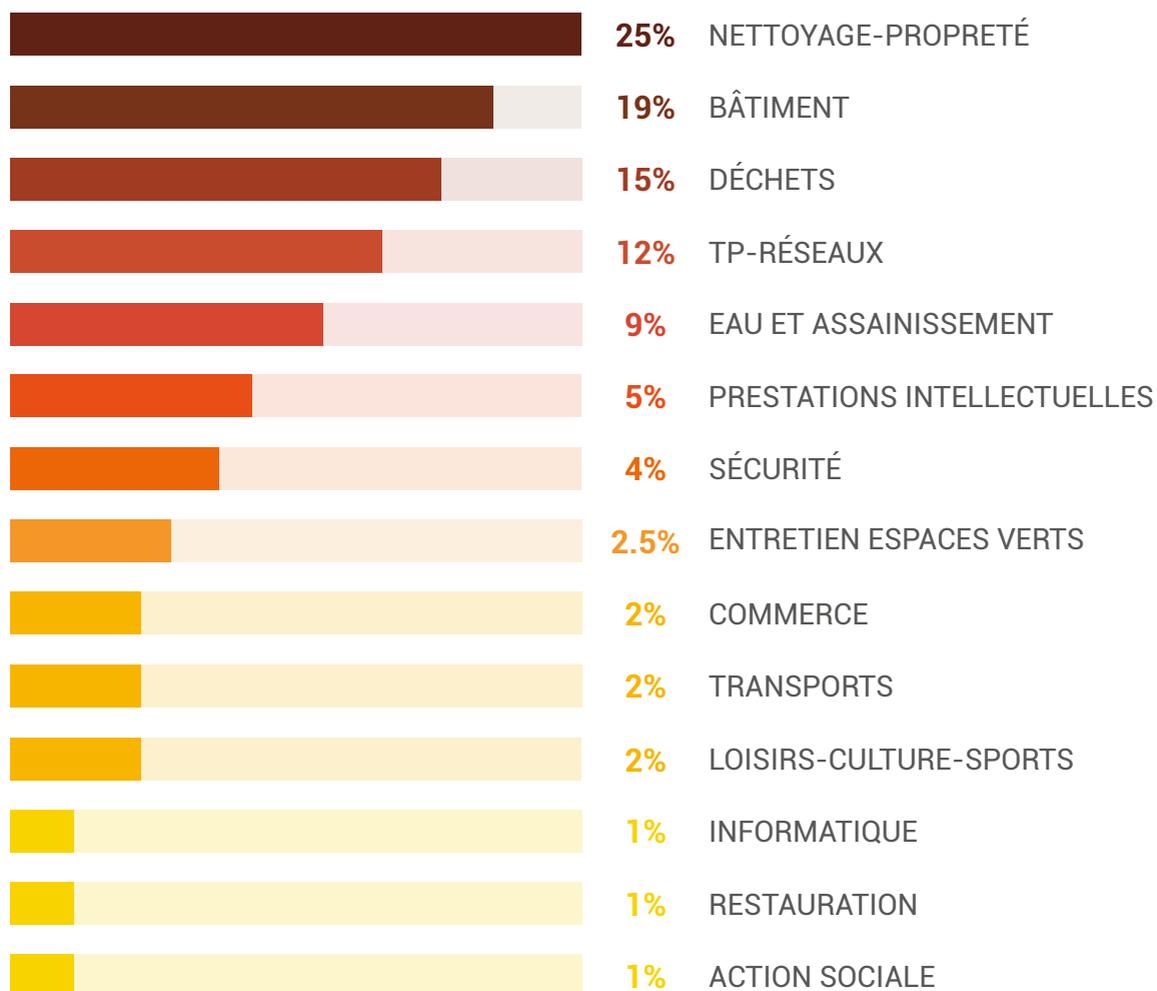
UNE AMBITION RENOUVELÉE DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT URBAIN DE TOULOUSE MÉTROPOLE

Le volume des opérations réalisées dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de Toulouse Métropole reste modeste en 2020. Il reflète **le début d'un programme ambitieux de près d'1 milliard d'euros de travaux sur 10 ans, permettant la réalisation de 381 000 heures d'insertion.** Une Charte Locale d'insertion concrétise les objectifs sociaux de ce programme et réunit l'ensemble des partenaires clés.

Dans ce cadre, un plan d'actions soutenu par la Métropole a été mis en place pour augmenter la part des habitants des quartiers prioritaires dans la clause, renouveler les modalités d'intervention dans les QPV et rendre plus visible les résultats de ce dispositif en faveur des habitants des territoires qui font l'objet d'une transformation urbaine importante.



LA RÉPARTITION DES HEURES D'INSERTION PAR SECTEURS D'ACTIVÉS (HORS MARCHÉS D'INSERTION)

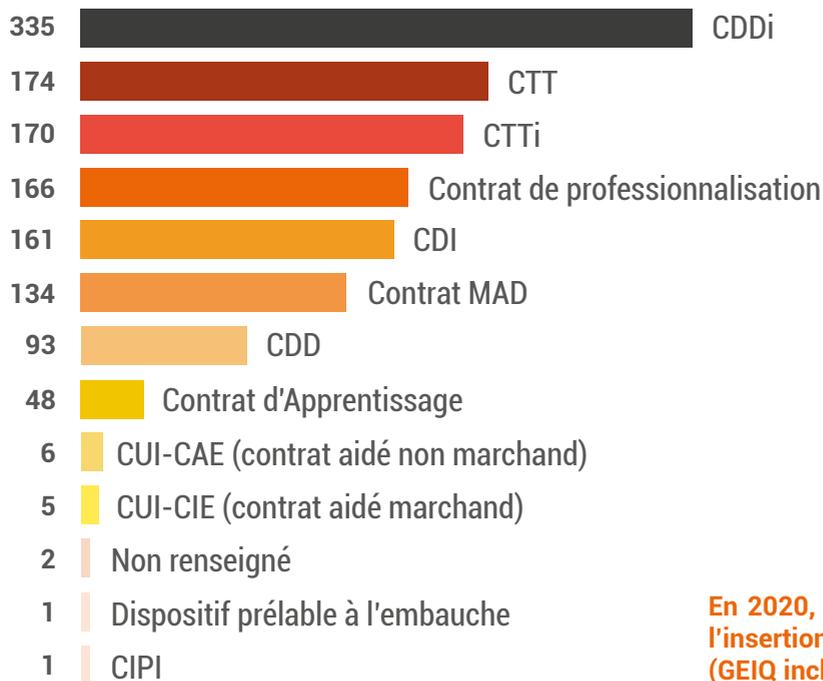


“**42% des heures sont réalisées dans les marchés de travaux et 58% dans les marchés de services.**”

Le travail de diversification des familles de marché intégrant une clause sociale se poursuit. Il repose sur des sessions de sensibilisation des donneurs d'ordre et un travail de diagnostic approfondi de leur programmation d'achat à moyen terme.

LA RÉPARTITION DES CONTRATS

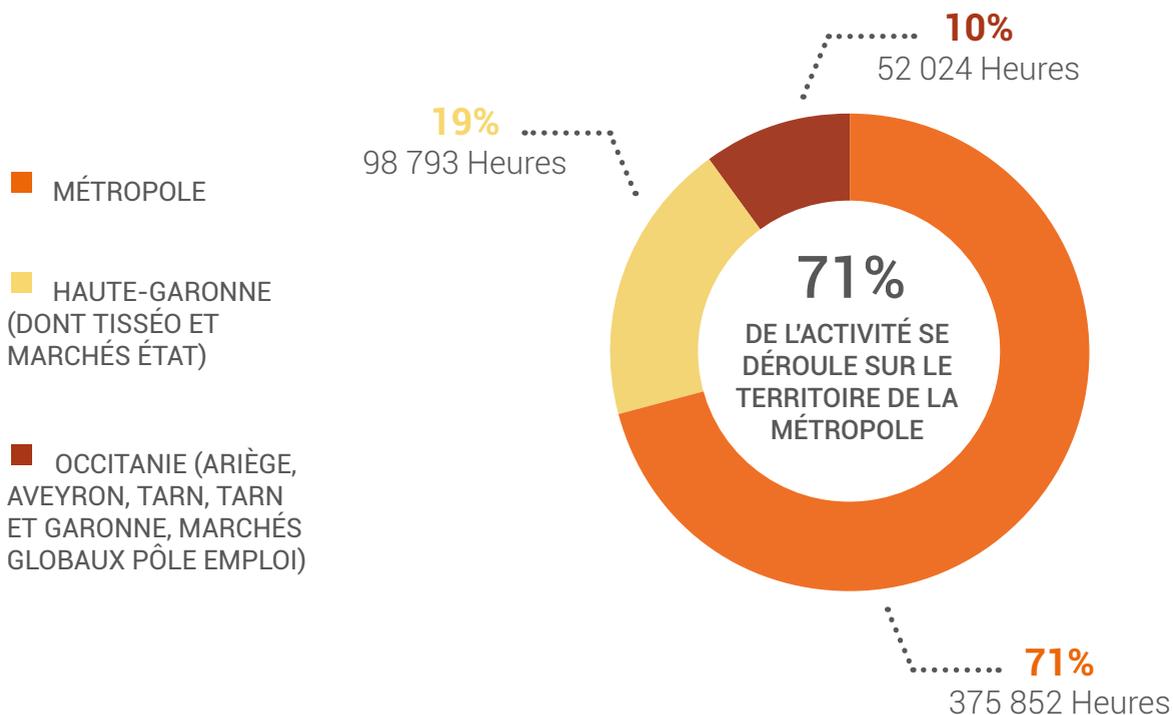
1296 CONTRATS TOUT
ARTICLE CONFONDU



En 2020, 66% des contrats relèvent de l'insertion par l'Activité Economique (GEIQ inclus)



LA RÉPARTITION DES HEURES D'INSERTION PAR TERRITOIRE D'EXÉCUTION DES MARCHÉS



UN VOLUME D'ACTIVITÉ MAINTENU SUR LE PÉRIMÈTRE OCCITANIE



“ L'activité en Occitanie hors département de la Haute-Garonne se traduit par un volume de **52 024 heures d'insertion**, stable par rapport à l'année 2019.

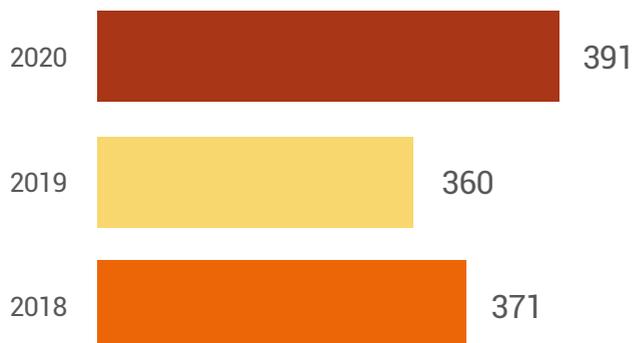


Le réseau de facilitateurs mis en place en région pour accompagner les marchés de l'Etat a démontré tout au long de l'année 2020 toute sa pertinence.

Un webinaire de présentation de ce réseau a été réalisé en décembre 2020 dans le cadre de la « **Semaine des achats ESSentiels** » organisée par la CRESS Occitanie du 07 au 11 décembre 2020.



LES 391 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES, AU COEUR DE NOTRE MÉTIERS



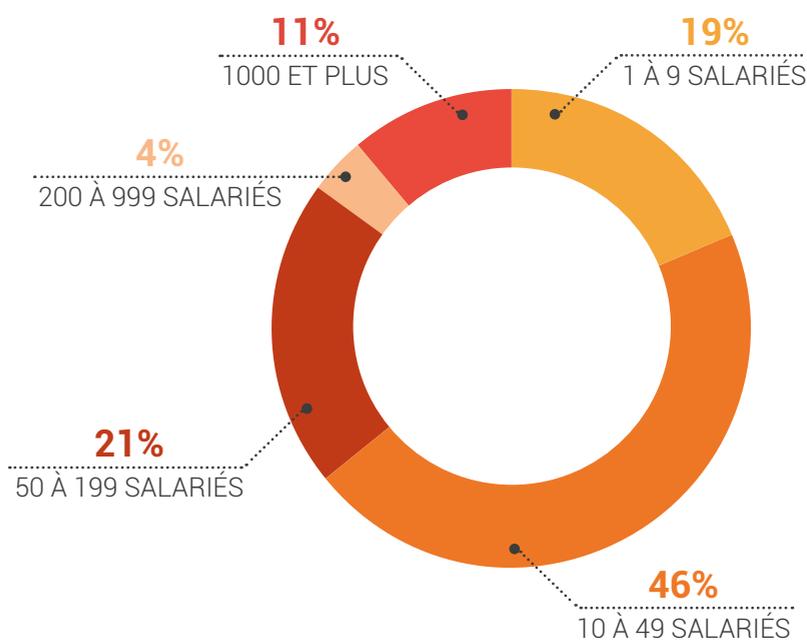
60% des entreprises interviennent dans le secteur du BTP

40% des entreprises interviennent dans les marchés de services

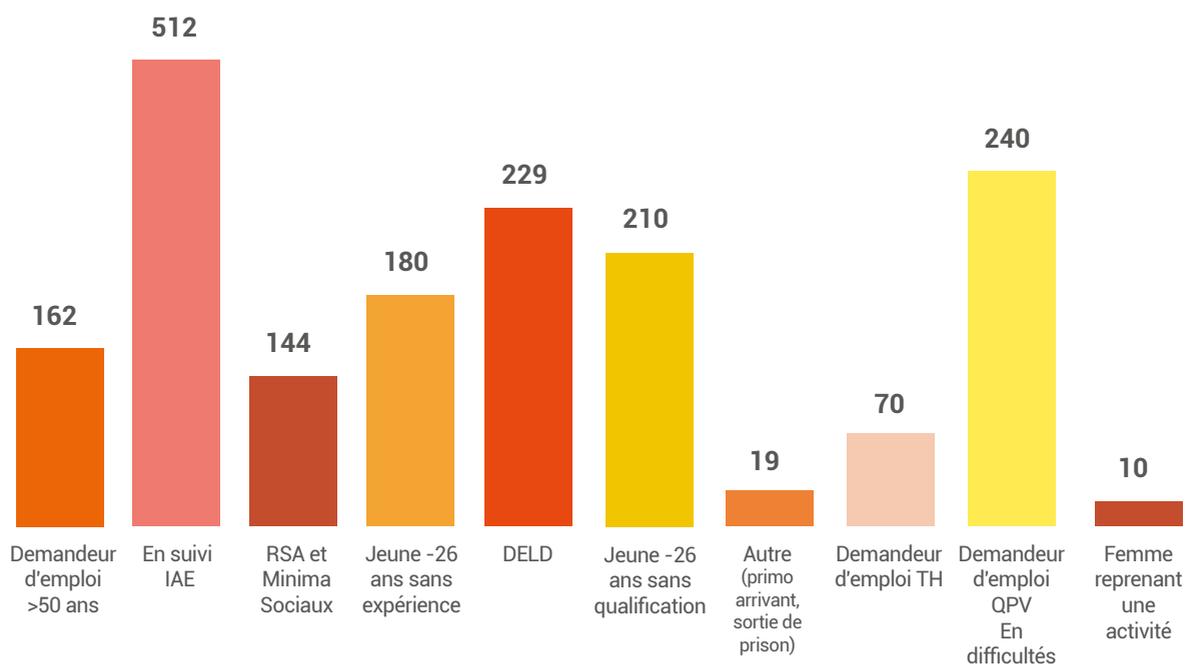


LA RÉPARTITION PAR TRANCHE DE SALARIÉS DES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES

La part des entreprises de moins de 50 salariés reste prédominante en 2020 à 65%.



LA RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR STATUT À L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF*



*un même participant peut avoir plusieurs statuts



“ La part des demandeurs d'emplois de longue durée ou bénéficiaires des minima sociaux est en baisse significative, passant **de 42% en 2019 à 33% en 2020**.

A contrario, **la part des jeunes de moins de 26 ans sans qualification ou expérience augmente de 27 à 35%**.



LA RÉPARTITION PAR GENRE



84%
d'hommes



16%
de femmes

51.2% ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP

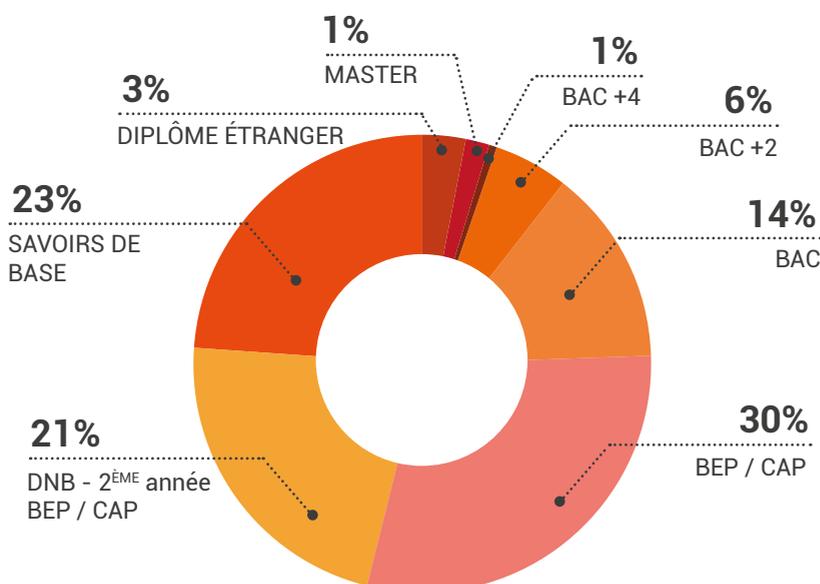
21.9% ont moins de 26 ans

20.7% résident en QPV



“ Les femmes représentent 16% des bénéficiaires, en légère augmentation par rapport à l'an passé. En valeur absolue, le nombre de femmes est relativement stable, avec **176 bénéficiaires en 2020** contre 179 en 2019.

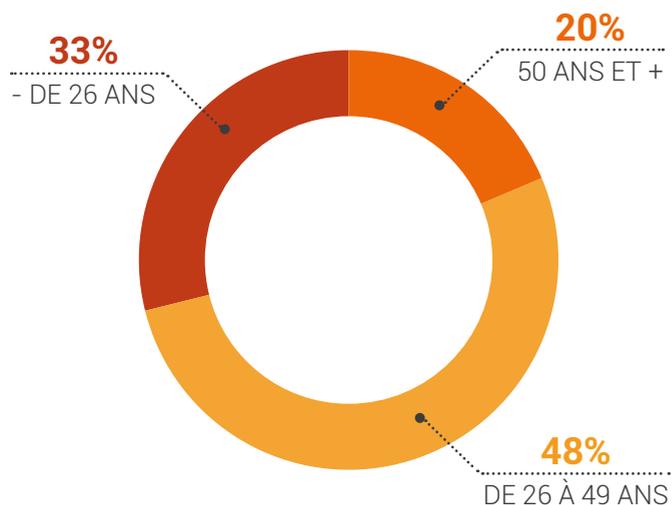
LA RÉPARTITION PAR NIVEAU DE QUALIFICATION



En 2020, **44 % des bénéficiaires** n'ont aucune qualification.

74% d'entre eux ont un niveau inférieur ou égal au BEP/CAP

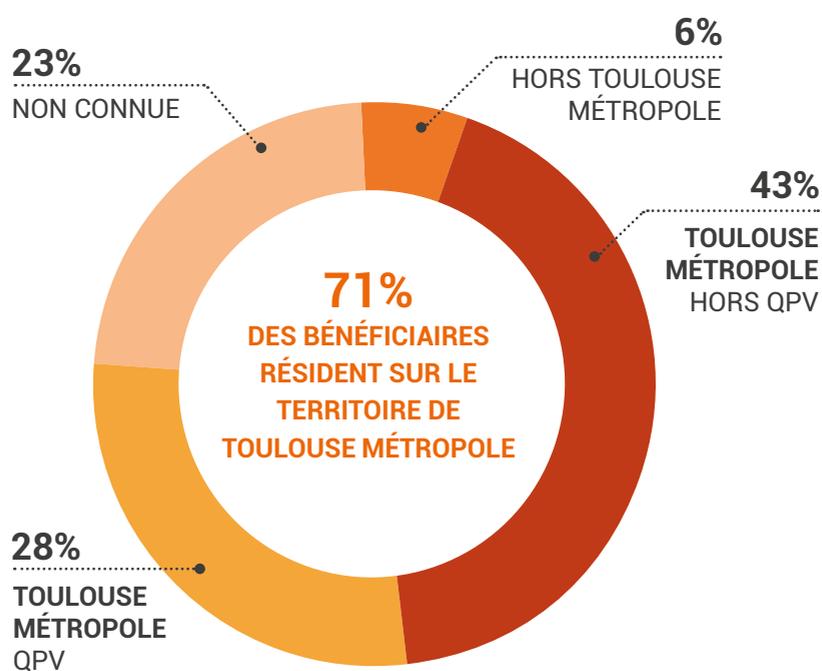
LA RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



LES BÉNÉFICIAIRES DE
MOINS DE **26 ANS SONT EN
AUGMENTATION PAR RAPPORT
À L'ANNÉE 2019**



LA RÉPARTITION PAR DOMICILIATION



LES STRUCTURES PRESCRIPTRICES

Les 1 130 bénéficiaires des clauses sociales ont été orientés par :

61%

SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

- 550 PÔLE EMPLOI
- 59 MISSION LOCALE TOULOUSE
- 41 MISSION LOCALE HAUTE GARONNE
- 26 PLIE
- 11 MISSION LOCALE Hors 31
- 5 CAP EMPLOI

8%

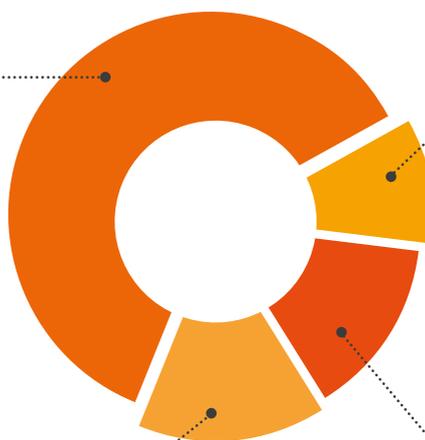
ACTEURS TERRITORIAUX

- 47 ASSOCIATIONS DE QUARTIER
- 43 ORGANISMES DE FORMATION
- 6 SERVICES EMPLOI DES COMMUNES

12%

ACTEURS DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- 125 SIAE
- 7 EA-ESAT

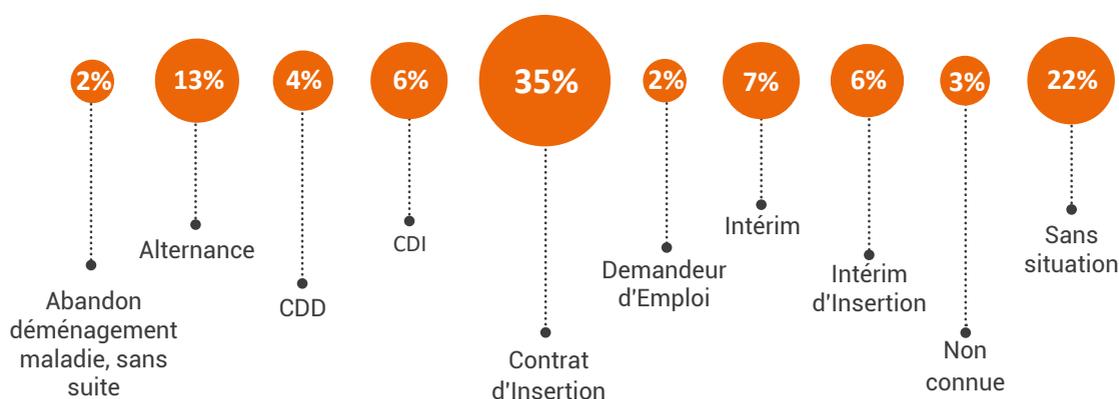


18%

ACTEURS ÉCONOMIQUES

- 113 AGENCE D'INTERIM CLASSIQUE
- 95 ENTREPRISES

LA SITUATION, UN AN APRÈS, DES SIGNATAIRES D'UN CONTRAT EN 2019



“

Parmi les situations renseignées, 59% des personnes entrées en 2019 sont toujours en emploi 12 mois après leur démarrage. 24% des personnes sont demandeurs d'emploi ou inactifs.



LE FLUX D'ACTIVITÉ MENSUEL

La crise sanitaire a entraîné l'arrêt ou le report d'un nombre important d'opérations avec un impact significatif sur la réalisation des heures d'insertion. **La baisse moyenne d'activité pendant le 1er confinement est de 54% et a atteint 69% au mois d'avril.** La reprise d'activité à partir de la mi-mai a permis d'atténuer les effets de ce premier confinement sans permettre un retour au même niveau que l'année 2019.

Les équipes de TME ont poursuivi leur mission tout au long de l'année en aménageant les conditions d'intervention auprès des donneurs d'ordres et des entreprises. Le rôle d'intermédiation dans la gestion des aléas d'exécution a été primordial. Ainsi, les conditions d'exécution de la clause sociale ont pu être aménagées dans certains cas, dans le souci de maintenir dans l'ensemble l'objectif d'insertion. L'outil de la clause sociale a également permis d'amortir en partiellement les effets de la crise sur une partie des publics accompagnés.

DU RETARD DANS LA
RÉALISATION DES CLAUSES
SOCIALES PARTIELLEMENT
RATTRAPÉ



Une équipe confinée mais toujours active pour accompagner Donneurs d'Ordre et entreprises dans cette période difficile.

PÉRIODE	Nbre de bénéficiaires	Dont nouveaux bénéficiaires	Nbre d'heures travaillées 2020	Nbres d'heures travaillées 2019	Évolution 2019/2020
Janvier 2020	599	95	46 997	63 010	- 25%
Février 2020	615	77	47 546	63 404	- 25%
Mars 2020	582	34	34 393	64 453	- 47%
Avril 2020	527	6	20 034	65 179	- 69%
Mai 2020	552	39	31 650	59 856	- 47%
Juin 2020	580	67	48 264	60 487	- 20%
Juillet 2020	617	76	49 908	58 748	- 15%
Août 2020	614	46	46 293	48 046	- 4%
Septembre 2020	650	76	52 241	53 173	- 2%
Octobre 2020	649	72	52 392	53 348	- 2%
Novembre 2020	662	83	50 066	48 619	3%
Décembre 2020	629	56	46 887	44 281	6%
TOTAL	1 130	660	526 669	682 604	- 23%

3 LES MARCHÉS D'INSERTION ET MARCHÉS RÉSERVÉS



LES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES

Depuis 2012, une démarche permanente de **sensibilisation des donneurs d'ordre du territoire** a été réalisée permettant d'élargir le cercle des donneurs d'ordre impliqués. Parallèlement un travail important a été réalisé afin de **promouvoir la place de l'IAE dans le dispositif**.

Depuis l'ordonnance des marchés publics de mars 2015, traduit dans le Code de la Commande Publique du 1er avril 2019, l'achat public offre maintenant la possibilité de mettre en place des marchés réservés aux structures du handicap, à l'IAE et aux entreprises de l'ESS.

Dans ce cadre, nous proposons depuis 2018 une action afin d'identifier les marchés ou segments de marchés pouvant être clausés selon cette possibilité.

OBJECTIFS

Accompagner la mise en oeuvre d'une démarche d'achat responsable prenant appui sur les clauses sociales pour contribuer au développement d'opportunités économiques pour les structures de l'IAE et du handicap.

Permettre une augmentation, sur le long terme,

du nombre de donneurs d'ordre utilisant la modalité des marchés réservés pour répondre à leurs engagements d'achat responsable.

1 Identification des structures de l'IAE, du Handicap et de l'ESS et Sensibilisation des donneurs d'ordre

- Mobilisation des réseaux du handicap et de l'insertion en vue d'une meilleure connaissance réciproque
- Sensibilisation de l'ensemble des donneurs d'ordres partenaires de TME

2 Mise en relation et montage de marchés publics / privés

- Organisation de Rencontre acheteurs-fournisseurs solidaires
- Assistance aux donneurs d'ordre dans le montage de marchés

LE DÉROULEMENT DE L'ACTION

2020



2018

Visites accompagnées des donneurs d'ordre sur site des structures IAE / handicap («Learning expedition») sur inscription.

Rencontres sectorielles entre les services techniques des donneurs d'ordre et les fournisseurs concernés.
RENCONTRES ACHATEURS : FOURNISSEURS SOLIDAIRES

Club des donneurs d'ordre
Animation du Club avec présentation de la démarche / outils juridiques

LES RENCONTRES

ACHETEURS FOURNISSEURS SOLIDAIRES

Ces rencontres, qui permettront de contractualiser de nouveaux marchés, ont tout d'abord permis une meilleure connaissance des marchés réservés et de leur contexte. Les donneurs d'ordres possèdent désormais les informations sur les différents types de structure et les possibilités de contractualiser ce type de marché.

Les premières rencontres, organisées en juin 2019, avaient permis de réunir 46 acheteurs et 38 fournisseurs solidaires.

En 2020, le format des « Rencontres acheteurs-fournisseurs » a dû être adapté pour tenir compte des contraintes sanitaires.

Envisagée initialement à la fin du printemps, la rencontre 2020 a une première fois été déplacée à l'automne. Le travail de préparation a été conduit à son terme : le recensement des intentions d'achat a été réalisé et la préparation des mises en relation acheteur – fournisseur également.

La mise en place du 2ème confinement fin octobre 2020 a empêché la tenue de l'événement en présentiel. Nous avons communiqué aux participants la liste des contacts et les mises en relation que nous avons imaginé. Un point d'étape sur les suites données doit être réalisé courant 2021.



RENCONTRE
ACHETEURS
FOURNISSEURS
SOLIDAIRES

2^{ème} édition



ACCOMPAGNER LES ACHETEURS DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA CLAUSE SOCIALE

TME mène une **action de promotion, de coordination, d'animation et de mise en œuvre des clauses sociales** pour **60 donneurs publics et privés sur le territoire métropolitain**.

- » **Accompagner** la Métropole > objectif +50% d'heures d'insertion à l'horizon 2026 ;
- » **Développer** les marchés privés ;
- » **Structurer** une démarche pour l'accompagnement et le suivi des grands projets (LGV, 3ème ligne de métro, Plan de relance...)



PROMOUVOIR LES MARCHÉS RÉSERVÉS ET LES ACTEURS DE L'IAE

Démarrée en 2018, en coordination avec la DDETS31 et en lien avec les têtes de réseaux IAE, cette action a pour but de **développer les marchés réservés**.

- » **Sensibiliser** les acheteurs aux enjeux et modalités de l'achat socialement responsable ;
- » **Accompagner** les acheteurs dans le référencement et le sourcing des fournisseurs ;
- » Réunir le Club des Donneurs d'Ordre partager les pratiques et réfléchir collectivement ;
- » Mettre en place des rencontres achats solidaires sur des thématiques d'achat particulières pour favoriser l'interconnaissance et stimuler les partenariats.



ANIMER ET METTRE EN OEUVRE LA CHARTE LOCALE D'INSERTION

Dans le cadre de la nouvelle convention ANRU, **TME assure l'animation de la charte locale d'insertion**.

- » **Accompagner** les marchés ANRU et contribuer à l'animation du guichet unique « clauses sociales » avec l'USH Occitanie et le Département de la Haute-Garonne ;
- » **Améliorer** le repérage et l'orientation des publics des QPV vers les opérations conduites sur ces quartiers, en lien avec le SPE et les acteurs de proximité ;
- » Augmenter la part des publics des QPV bénéficiaires de la clause sociale sur l'ensemble des marchés ;
- » Mieux communiquer et valoriser les résultats de la clause sociale pour en montrer l'efficacité.



EN TRANSVERSAL : LE PROGRAMME ÉGALITÉ #PROFESSIONNELLE

Ce programme met **la clause sociale au service des femmes en difficulté et de leurs compétences**.



- » **Insertion** : faire de la clause un levier pour permettre aux femmes l'accès à l'emploi durable ;
- » **Opportunité** : leur permettre de bénéficier de notre réseau d'entreprises engagées ;
- » **Mixité** : élargir leurs champs professionnels en proposant des offres d'emplois sur des métiers traditionnellement masculins.

5

ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES POUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT AU NIVEAU RÉGIONAL



TME assure pour l'accompagnement à la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés de l'Etat en Région Occitanie et anime dans ce cadre un réseau de facilitateurs déployés sur l'ensemble de la Région

LES MISSIONS AU NIVEAU RÉGIONAL

- Assurer l'ingénierie et l'assistance aux donneurs d'ordre publics de l'État pour la mise en œuvre des clauses sociales: sensibiliser et mobiliser les Services Achats de l'État de la région Occitanie.
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle des clauses sociales des services acheteurs de l'État: suivre l'exécution et contrôler la mise en œuvre des clauses: accompagner les donneurs d'ordre à la mise en œuvre des clauses sociales avec suivi et reporting :
 - en prenant appui sur le réseau des facilitateurs existants et/ou nouveaux,
 - sur les territoires non pourvus de facilitateur dits « zones blanches ».

TROIS OBJECTIFS DÉCLINÉS EN SIX ACTIONS

OBJECTIF 1

ASSURER L'INGÉNIERIE ET L'ASSISTANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES EN OCCITANIE EN MOBILISANT LES DONNEURS D'ORDRE DE L'ÉTAT

ACTION 1 : Assurer l'ingénierie et l'assistance pour la mise en œuvre des clauses sociales en OCCITANIE en mobilisant les donneurs d'ordre de l'ÉTAT

Réalisation : Plus de 250 acheteurs sensibilisés depuis le début de l'action (septembre 2016)

- Présentation avec promotion du dispositif dans les rencontres régionales achats des services et opérateurs de l'Etat

ACTION 2 : Accompagner les donneurs d'ordre dans la mise en œuvre des clauses sociales avec suivi et reporting

Réalisation : Poursuite de l'accompagnement et travail sur l'uniformisation et la consolidation des données.

- Un travail est à l'étude, pour permettre de donner accès à tous les facilitateurs adhérents au projet au logiciel UP Clause afin d'avoir un reporting encore plus qualitatif à diverses échelles pour faciliter le pilotage du projet et en mesurer les résultats.

+ 36%
d'heures d'insertion en
2020 par rapport à 2019

MAÎTRE D'OUVRAGE	HEURES RÉALISÉES	ETP
SGAR et Préfectures	64 413	40.1
DÉFENSE	23 368	14.5
DGAC DTI	9 729	6.1
DREAL	8 730	5.4
VNF	7 795	4.8
EPIDE 30	6 632	4.1
CNRS	5 088	3.2
ARS LRMP	3 846	2.4
DIRSO	3 384	2.1
DIRMC	1 557	1.0
Ministère de l'Intérieur	1 386	0.9
CROUS Universités	872	0.5
Centre des monuments nationaux	787	0.5
IRD	599	0.4
CAF	510	0.3
IFREMER	438	0.3
ONF	436	0.3
Sgami	423	0.3
SNCF	294	0.2
URSSAF	253	0.2
CIRAD	224	0.1
Réseau AIDA	190	0.1
Total	140 952	87.7

OBJECTIF 2

**CONTRIBUER
AUX CONDITIONS
PERMETTANT
L'ÉMERGENCE D'UN
RÉSEAU RÉGIONAL
OCCITANIE**

ACTION 3 : Assurer une coordination technique entre les facilitateurs existants

Réalisation : 33 facilitateurs membres du réseau; des réunions échanges qui se sont poursuivis tout au long de l'année 2020, malgré la situation sanitaire. Poursuite de l'accompagnement des facilitateurs dans l'harmonisation des pratiques, dans le soutien et l'expertise technique des sollicitations.

- Méthodologie commune actée. Construction d'un outil de communication pour une meilleure lisibilité de notre réseau. Nombreuses sollicitations des facilitateurs honorées.

ACTION 4 : Participer au renforcement du maillage territorial

Réalisation : Constitution d'un maillage territorial quasi complet avec une consolidation à venir dans 2 départements.

- Objectif atteint : proposition de règles de répartition de suivi des marchés de l'État validée par les facilitateurs et leurs structures.

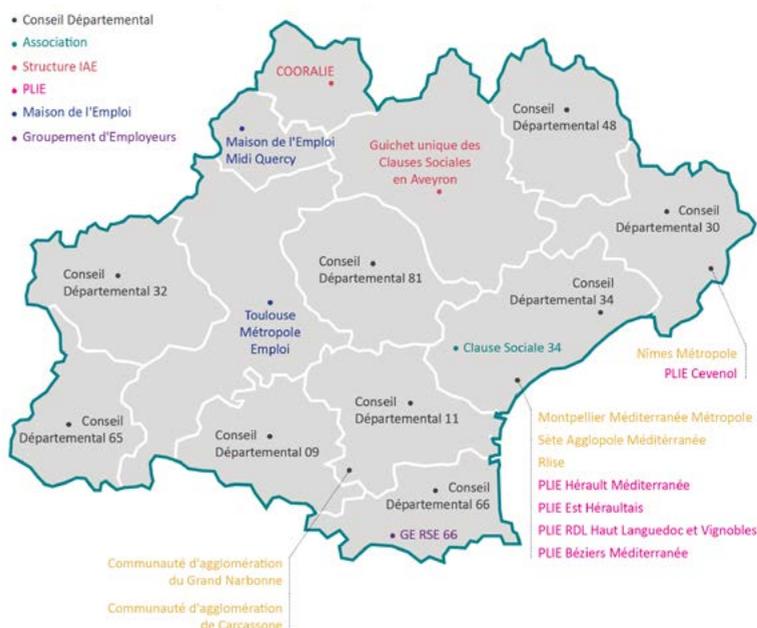
STRUCTURES PARTICIPANTES AU PROJET PAR DÉPARTEMENT EN 2020

ARIÈGE	Conseil Départemental de l'Ariège
AVEYRON	Guichet unique des Clause Sociales en Aveyron
AUDE	Conseil Départemental de l'Aude
	Communauté d'agglomération du Grand Narbonne
	Communauté d'agglomération de Carcassonne
GARD	Conseil Départemental du Gard
	PLIE du Cévenol
	Nîmes Métropole
GERS	Conseil Départemental du Gers
HÉRAULT	Clause Sociale 34
	Montpellier Méditerranée Métropole
	Sète Agglopolé Méditerranée
	Rlise
	PLIE Hérault Méditerranée
	PLIE Est Héraultais
	PLIE RDL Haut Languedoc et Vignobles
PLIE Béziers Méditerranée	
HAUTE-GARONNE	Toulouse Métropole Emploi
HAUTES-PYRÉNÉES	Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées
LOT	COORALIE
LOZÈRE	Conseil Départemental de la Lozère
PYRÉNÉES ORIENTALES	Conseil Départementale des Pyrénées-Orientales
	GE RSE 66
TARN	Conseil Départemental du Tarn
	Toulouse Métropole Emploi*
TARN ET GARONNE	Maison de l'Emploi Midi Quercy Toulouse Métropole Emploi*

*zones blanches couvertes par TME dans le cadre du projet

L' Occitanie compte
32 structures
40 facilitateurs

Le projet régional pour le suivi des marchés États compte
25 structures adhérentes
33 facilitateurs



OBJECTIF 3

**ASSURER LA
MISE EN ŒUVRE
OPÉRATIONNELLE DES
CLAUSES SOCIALES
DES SERVICES
ACHETEURS DE L'ÉTAT
SUR LES ZONES
« BLANCHES »**

DEPARTEMENTS	HEURES 2020 AU 31/12/20	ETP
Ariège	2 270	1.4
Aude	11 864	7.4
Aveyron	14 917	9.3
Gard	7 080	4.4
Haute-Garonne	51 042	31.8
Gers	2 162	1.3
Hérault	20 912	13
Lot	3 220	2
Lozère	1 838	1.1
Hautes-Pyrénées	3 399	2.1
Pyrénées-Orientales	3 672	2.3
Tarn	2 680	1.7
Tarn et Garonne	15 895	9.9
TOTAL	140 952	87.8

Près de 36% des heures d'insertion ont été réalisées sur le département de la HAUTE-GARONNE et 15% dans l'HERAULT.

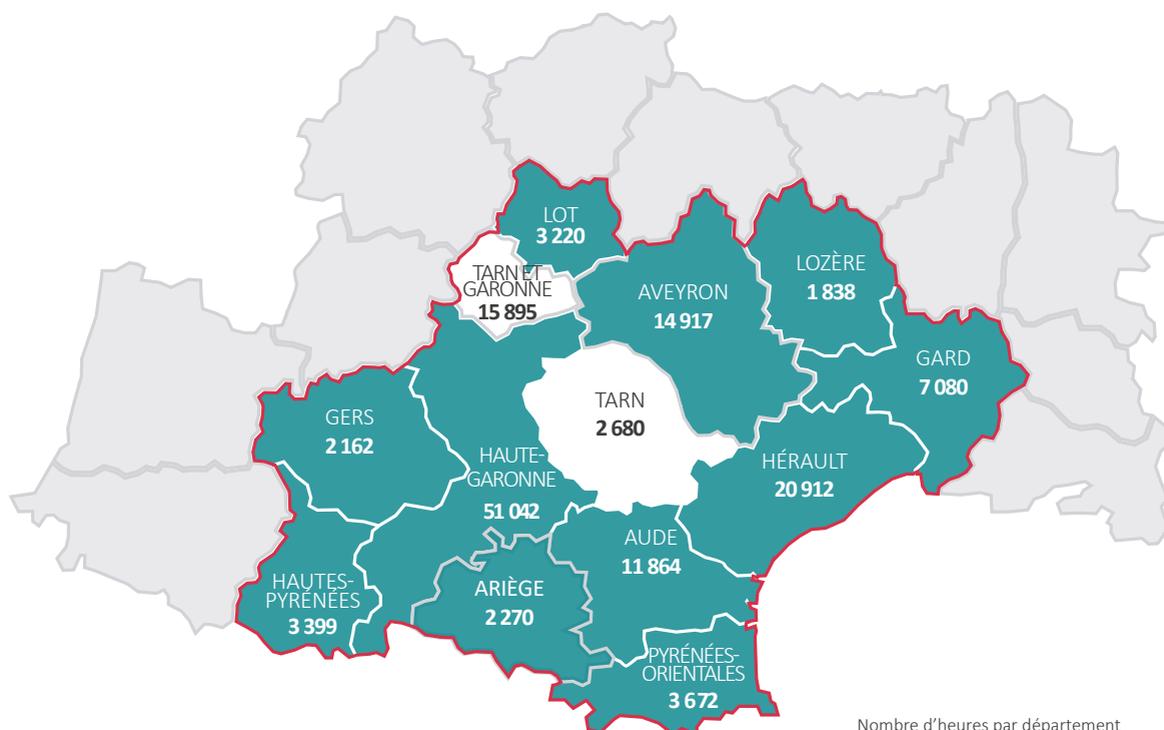
Les deux départements regroupent 51% des heures d'insertion.



ACTION 5 : Structuration des territoires dits en « zones blanches »

Réalisation : Échange avec les UD de chaque département. Rencontre avec les opérateurs et structures du SPE dans tous les départements en zone blanche.

- L'année 2020 a permis de finaliser la couverture territoriale du réseau de facilitateurs en faisant la passation des marchés avec l'Ariège (09) et l'Aveyron qui sont désormais couverts avec chacun un facilitateur.
- Contribution à la professionnalisation des nouveaux facilitateurs.



Nombre d'heures par département
Zones Vertes : départements couverts par un facilitateur.
Zones Blanches : départements en zones blanches couverts et non couverts par TME dans le cadre du projet

ACTION 6 : Suivre l'exécution et contrôler la mise en œuvre des clauses dans les zones blanches

Réalisation : En 2020, poursuite du travail engagé dans le Tarn et Garonne et reprise des marchés du Tarn, pour cela TME s'appuie sur le SPE et les partenaires de ces territoires : diffusion d'offres, réception et validation des candidatures, mise en relation avec les entreprises, suivi du recrutement, relevé mensuel d'heures et appui aux entreprises attributaires dans les modalités de mise en œuvre. Travail avec les acteurs locaux pour l'émergence de facilitateur en capacité de suivre les marchés Etats pour 2021.

58 marchés de l'État suivis, 39 entreprises accompagnées.

RÉSULTATS QUALITATIFS GLOBAUX



140 952
Heures d'insertion

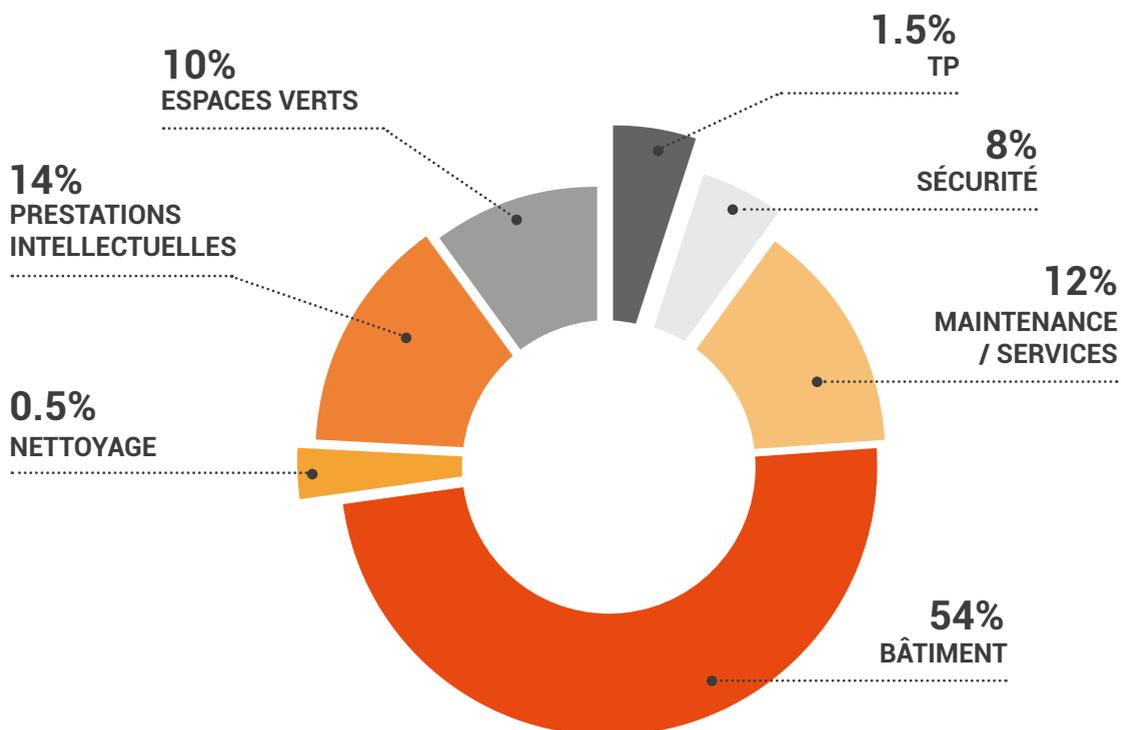


88
Équivalents Temps Plein



320
Personnes mises en
emploi

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ MOBILISÉS





DES HEURES SONT RÉALISÉES DANS LES MARCHÉS DE BTP.

Cela s'explique notamment par le nombre important de marchés de construction, la bâtiment à lui seul représentant 54% des marchés.



LES MARCHÉS DE NETTOYAGE ET DE MAINTENANCE (SGAR)

couvrent l'ensemble du périmètre régional.



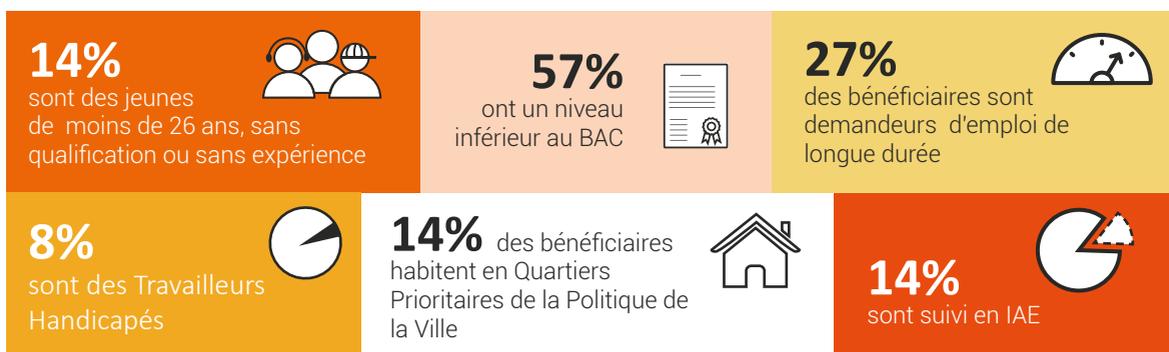
DES HEURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES DANS LES MARCHÉS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

contre 5% en 2019. La clause est désormais instituée dans les marchés de l'informatique ce qui explique en grande partie cette évolution. Notre territoire a la chance d'avoir des prestataires solidaires de qualités sur ce segment d'achat ce qui nous permet de développer la Clause Sociale auprès des acheteurs. Le travail de diversification des familles d'achats soumis à la Clause Sociale produit d'excellents résultats.



DES HEURES ONT ÉTÉ RÉALISÉES DANS LES MARCHÉS DE SERVICES

CARACTÉRISTIQUES DES 320 PERSONNES RECRUTRÉES



*les bénéficiaires peuvent cumuler plusieurs caractéristiques.



69%
d'hommes



31%
de femmes soit
99 bénéficiaires



“ La part des femmes est en augmentation par rapport à l'an passé, du fait d'une diminution significative des marchés dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. La clause sociale reste cependant un outil encore majoritairement mobilisé au profit des bénéficiaires masculins.

CARACTÉRISTIQUES DES 435 CONTRATS

TYPE DE CONTRAT	NB CONTRATS CONCERNÉS
CDD	71
CDDi	31
CDI	101
Contrat MAD	17
Contrat d'apprentissage	30
Contrat de professionnalisation	24
CTT	68
CTTi	93

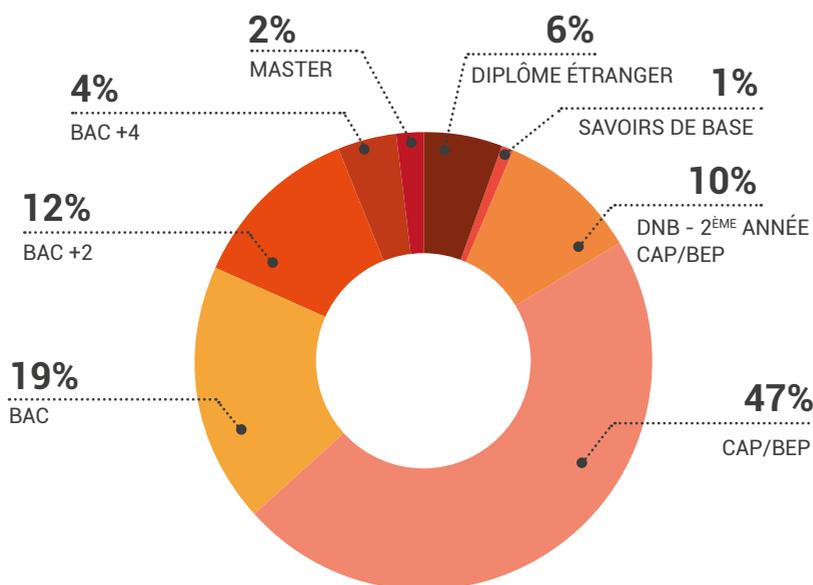
Nous constatons une augmentation des contrats plus pérennes :
CDI, et contrat alternants.

101 CDI
(+46 par rapport
à 2019)

**30 Contrats
d'apprentissage**
(+22 par rapport
à 2019)

**24 Contrats de
professionnalisation**
(stable par rapport à
2019)

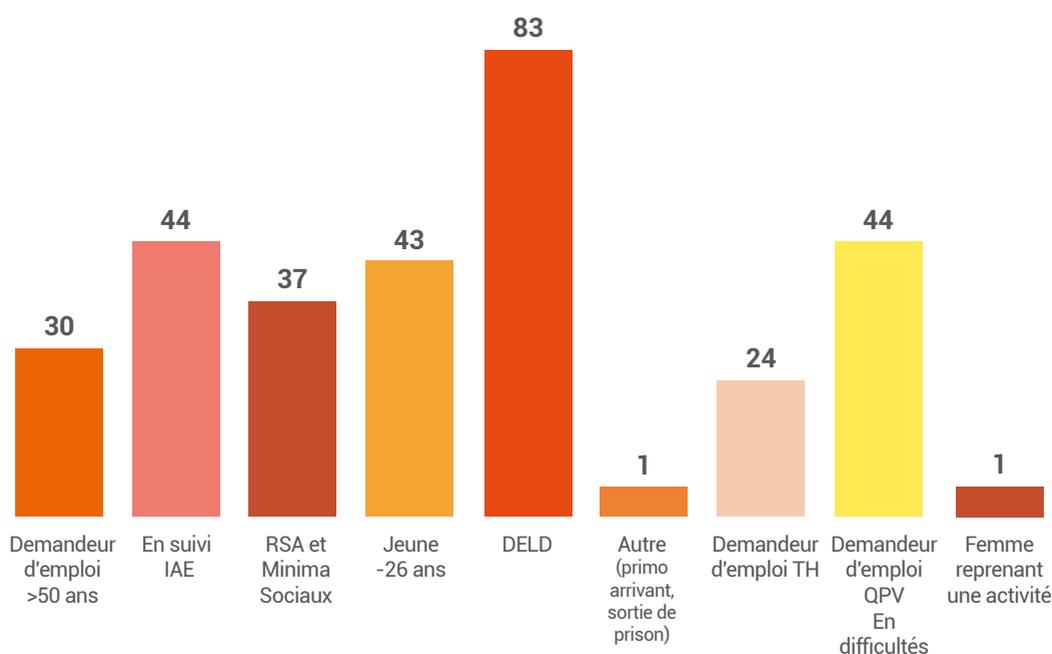
LA RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION



En 2020, 57 % des bénéficiaires n'ont aucune qualification.

76% d'entre eux ont un niveau inférieur ou égal au BEP/CAP

LA RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR PROFIL À L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF



L'EQUIPE

DE TOULOUSE MÉTROPOLE EMPLOI



SABINE **RESPAUD**



MYRIAM **PATIGNY**



JULIEN **VIGUIER**



CAMILLE **HERVÉ**



NOARA **BENZEKRI**



EDOUARD
**GUERREIRO-
BOCHEREAU**



CAMILLE **LEFEUVRE**



PRISCA **LUTA**



CHARLES-HENRI
DE RAVIGNAN



ANISSA **SAIDANI**



BLANDINE **MENARD**



NAOMI **ASSOUAN**

ET FRANÇOISE **POZO**

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



32 rue de la Caravelle
31500 Toulouse

emploi-tme.fr